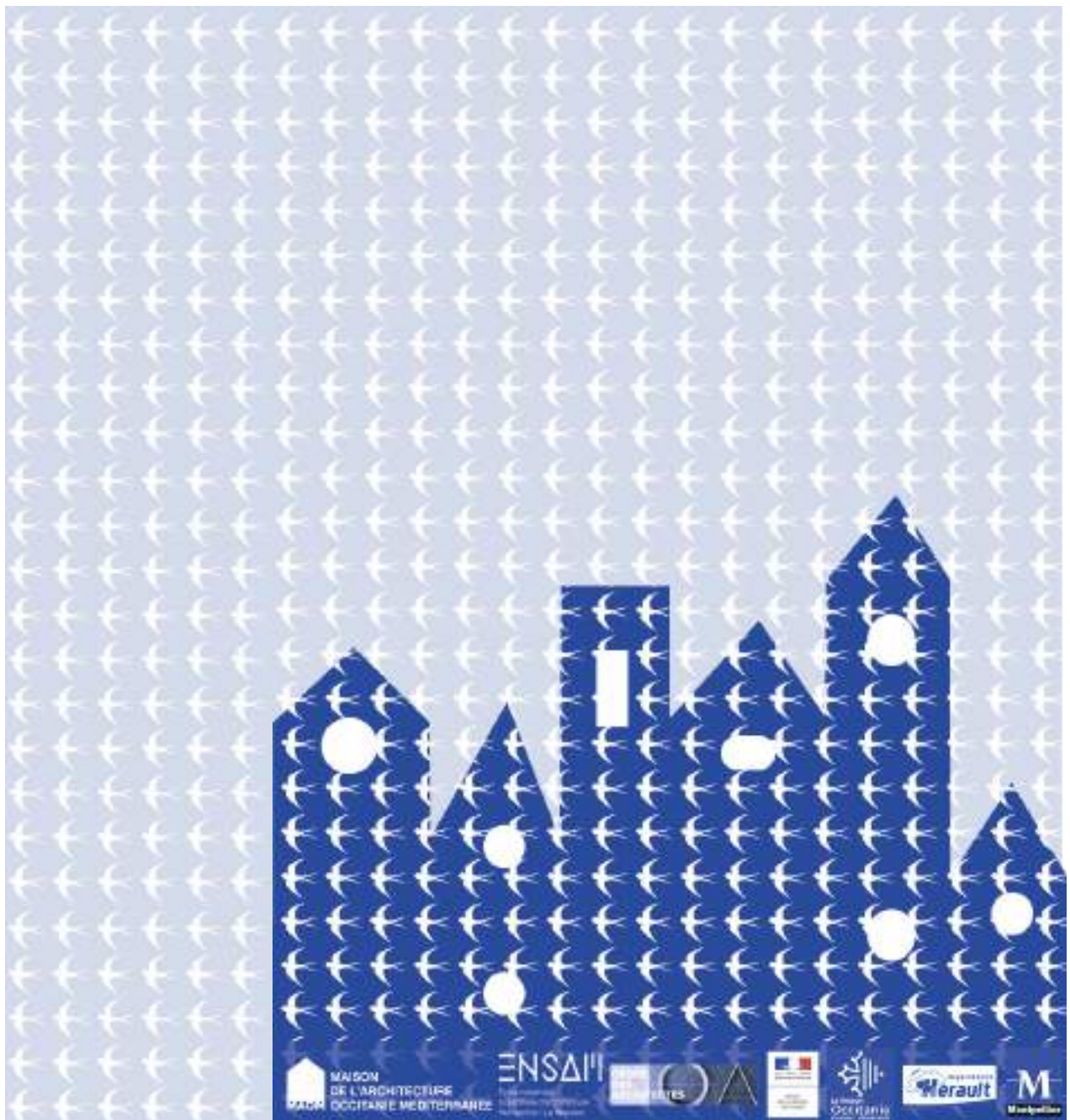


BILAN

CONCOURS PRINTEMPS DES HIRONDELLES



L'ENSAM organise régulièrement en collaboration avec ses partenaires des concours à destination des étudiants.

Ces concours sont l'occasion de donner libre cours à la créativité tout en rencontrant des sachants, permettant d'élargir ses connaissances et se mettre en situation de présenter et défendre un projet.

En ce sens ces concours œuvrent en faveur de la professionnalisation des étudiants, c'est pourquoi l'ENSAM y est très favorable.

Depuis deux ans, un partenariat pour organiser ensemble un concours, avec la MAOM, Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée, s'est instauré afin de faire connaître cette association aux futurs diplômés et pour promouvoir conjointement l'architecture et donner à voir la plus-value de l'architecte dans le quotidien.

L'objet du concours « Le printemps des hirondelles », est la conception d'un mobilier urbain en faveur de la biodiversité en ville et notamment l'accueil de différentes espèces d'oiseaux ainsi qu'un composteur.

Onze équipes ont rivalisé d'inventivité pour imaginer des structures, des nichoirs en prenant en compte les contraintes imposées. La viabilité, l'insertion paysagère, la facilité d'usage sont des critères attendus qui s'ajoutent à l'attention à la qualité, l'innovation et la créativité des rendus.

Dès le lendemain de la remise des prix, les projets étaient exposés au Salon de l'Immobilier à Montpellier, où les 20 000 visiteurs ont pu admirer les productions.

Félicitations aux étudiants qui ont pris le temps de répondre au concours et qui se sont prêtés au jeu en fabriquant des maquettes remarquables, et un grand merci aux partenaires qui ont rendu ce concours possible !



ORGANISATION DU CONCOURS

LES PROJETS

TREE-D - Ana Barancic et Victor Temin Amulet

ÎLOT DE NATURE - Timothée Galaup et Antoine Aunave

ÇA JARDINE - Lucas Courly

URBAN BAMBOO - Amélie Bernard et Léa Lecureux

ARBRES AUX HIRONDELLES - Romain Aimetti et Zack Hassoun

UNE MAISON POUR LES OISEAUX - Lilou Antonelli et Etienne Moliner

MÉLODIE URBAINE - Mathieu Brunel, Marie Pellecuier et Anaëlle Rassat

PROJET HONA - Chloé Cambier

LES LAURÉATS

VOLTAGE - Martin Creach et Pierre Manoukian - 1er Prix

LE SERINGAT - Ménélik Bontemps et Périne Le François - 2nd Prix

PANGAIA - Marcelo Azevedo et Colline Paymal - 3ième Prix

Mention spéciale du jury pour MÉLODIE URBAINE et ÎLOT DE NATURE



ORGANISATION DU CONCOURS

Le concours est organisé par la **MAOM** (Maison de l'architecture Occitanie Méditerranée) et l'**École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier** (ENSAM).

THÈME

Quelle est la place du vivant dans la ville contemporaine ? Cette question est au centre de tous les débats et donne lieu à de nombreuses innovations scientifiques et techniques.

De nouveaux acteurs que l'on avait l'habitude de voir évoluer dans des milieux naturels ou ruraux investissent les champs urbains. Écologues, éthologues, paysans, pédologues, bergers et botanistes pour ne citer qu'eux, sont pleinement intégrés dans la pensée de la ville durable et œuvrent à une meilleure intégration de la biodiversité dans des milieux fortement anthropisés.

A toutes les échelles, depuis la planification des trames vertes et bleues, jusqu'à l'intégration de ruches sur les toits des bâtiments, la recherche d'une meilleure cohabitation entre ville et nature est lancée.

Les architectes sont naturellement des maillons essentiels de cette pensée émergente. C'est dans cette dynamique qu'est proposé le concours « Le Printemps des Hirondelles »

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Le concours est proposé à tous les étudiants de l'ENSAM, seuls ou en équipes. L'inscription se fait en écrivant un courriel à l'adresse concours.maom@gmail.com avec le nom, prénom et année des étudiants de l'équipe. Un RIB au nom de chaque participant doit également être envoyé par courriel, afin de faciliter le paiement des prix pour les lauréats.

Les éléments du concours seront communiqués en réponse.

L'inscription au concours créera automatiquement une adhésion gratuite à la MAOM pour les étudiants.

CONTENU DU PROJET ET CONTRAINTES

L'objectif de ce concours d'idée est de concevoir un mobilier urbain permettant de favoriser la biodiversité en ville. Celui-ci aura pour vocation d'accueillir différentes espèces d'oiseaux et un point de compost à destination des riverains.

Le lieu d'implantation sera proposé par l'équipe d'étudiants. Le projet devra toutefois être reproductible et s'adapter facilement à différents types de terrains.

• Lieu d'implantation

Montpellier

Le programme technique minimum à intégrer se décompose ainsi :

(le nombre de nids sur le projet est laissé à l'appréciation des équipes d'étudiants)

• Composteur

o Capacité de compostage entre 2000 et 3000 litres

o Quatre bacs : deux de récolte et deux de maturation

o Un Bac complémentaire pour le stockage de la matière sèche (100 litres)

• Intégration de sites de nidification

o Hauteur minimale d'installation des nids : 2,50 m

(il est bien sûr possible de les installer plus haut)

o Caractéristiques des nids pour moineaux :
§ 3alcôvesséparées

§ Trouso blongsde50x30mm

o Caractéristiques des nids pour espèces semi-cavernicoles (bergeronnette grise, rouge gorge...)
§ 1alcôve

§ Ouverture80x80mm § Profondeur150mm

o Caractéristiques des nids pour mésanges §
Troude28mm

§ Alcôve de 120 mm

• Pas de proximité immédiate d'arbre ou de support pour les prédateurs et/ou rongeurs

Au-delà des contraintes techniques inhérentes à l'installation d'un composteur et d'habitats pour différentes espèces, il est

demandé aux participants de questionner plus largement la place de la nature en ville ainsi que son interaction avec les habitants.

D'autre part, cette microarchitecture par sa nature même sera très visible dans l'espace public. Un soin particulier devra donc être apporté à son insertion paysagère.

- **Hauteur**

La hauteur du projet n'est pas limitée. Cependant, les contraintes techniques d'élanement devront être intégrées dans la réflexion globale du projet.

- **Emprise au sol**

L'emprise du projet n'est pas limitée. Cependant, elle devra être pensée en cohérence avec les enjeux du concours et les contraintes d'insertion dans un site urbain. Il est possible d'intégrer des habitats pour d'autres espèces. L'équipe devra alors motiver son choix.

MODALITÉS DE PRÉSENTATION

Les éléments de présentation sont :

- 1 A1 (Gabarit à télécharger sur Basecamp) comprenant :

Plan(s) / Coupe(s) / Texte libre texte / Tout autre élément graphique permettant la bonne compréhension du projet.

La planche sera à envoyer à la date du rendu à l'adresse mail du concours concours.maom@gmail.com et ne devra pas dépasser 10 Mo. Le nom du fichier sera : PDH_A1_nomdelequipe.pdf

- 1 maquette – échelle libre n'excédant toutefois pas un encombrement de 1 m², à apporter lors de la présentation orale au jury.

CALENDRIER

- Ouverture des inscriptions et présentation en amphi à 13h30 : 25 Novembre 2021

- Clôture des inscriptions et fin de possibilité de poser des questions : 28 février 2022

- Rendu de la planche : Lundi 7 mars 2022

- Jury final: Mercredi 16 mars 2022

- Remise des prix : Mercredi 16 mars 2022

JURY FINAL

Le jury est composé de :

Damien Vieilleveigne, membre de la MaOM et architecte

Jaouen Pitois, membre de l'Ordre des architectes et architecte

Daniel Andersch, directeur de la pédagogie de l'ENSAM

Anthony Gontier, président de la Jeune Chambre Économique de Montpellier

NOTATION DES PROJETS

Valorisation de la biodiversité auprès du public Intégration architecturale et urbaine Innovation et créativité.

Qualité du rendu.

RÉSULTATS REMISE DES PRIX

Les résultats seront proclamés par le jury en même temps que la remise des prix. Seront attribués 3 prix :

- 1er:1500€ - 2ème:800€ - 3ème:300€

Le jury se laisse la libre appréciation de mettre des mentions spéciales ou autres prix.

PROPRIÉTÉ ET PUBLICITÉ DES PROJETS

Les Lauréats conservent la pleine propriété de leur projet, toutefois pour les besoins de la promotion et de la lisibilité du concours, Ils renoncent à leur droit à l'image (sans utilisation commerciale des documents photographiques) et mettent à disposition les réalisations le temps d'une éventuelle exposition qui peut être itinérante.



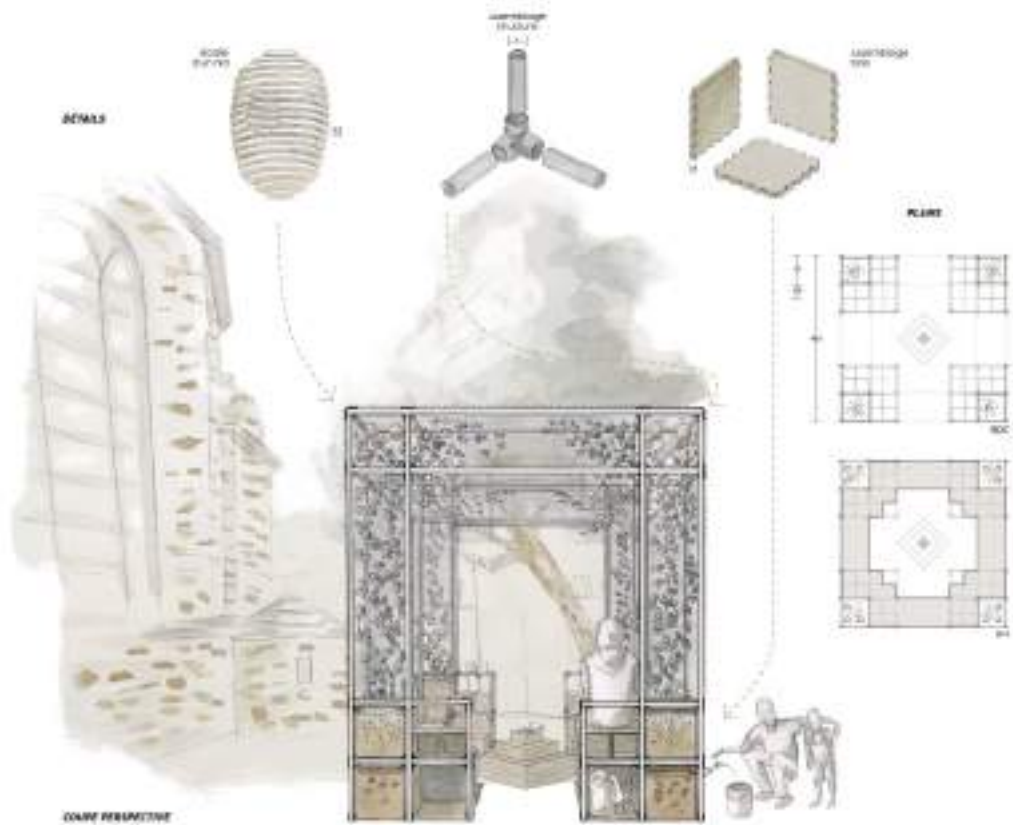
PLAN DE LOCALISATION



PLAN MASSÉ (200)

À TRAVERS UN COURTOIS, MAISON ENCLAVÉE ENTRE LES MAÎTRES BÂTIMENTS, UN PROJET QUI RECONSTRUIT UN ÎLE DE BIEN-ÊTRE DANS UN QUARTIER DE SECOND LOGEMENT.
ON OBSERVE EN EFFET UN DÉVELOPPEMENT COMPLEXE D'UN QUARTIER-LOGEMENT, MAINTENANT PLUS DE 100 ANS, QUI SE DÉVELOPPE EN UN QUARTIER DE BIEN-ÊTRE ET D'ÉQUITÉ.
DANS LA DÉMARCHE DU COURTOIS, UN PROJET QUI RECONSTRUIT UN ÎLE DE BIEN-ÊTRE DANS UN QUARTIER DE SECOND LOGEMENT, ON OBSERVE EN EFFET UN DÉVELOPPEMENT COMPLEXE D'UN QUARTIER-LOGEMENT, MAINTENANT PLUS DE 100 ANS, QUI SE DÉVELOPPE EN UN QUARTIER DE BIEN-ÊTRE ET D'ÉQUITÉ.
LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAISON ENCLAVÉE ENTRE LES MAÎTRES BÂTIMENTS, UN PROJET QUI RECONSTRUIT UN ÎLE DE BIEN-ÊTRE DANS UN QUARTIER DE SECOND LOGEMENT, ON OBSERVE EN EFFET UN DÉVELOPPEMENT COMPLEXE D'UN QUARTIER-LOGEMENT, MAINTENANT PLUS DE 100 ANS, QUI SE DÉVELOPPE EN UN QUARTIER DE BIEN-ÊTRE ET D'ÉQUITÉ.

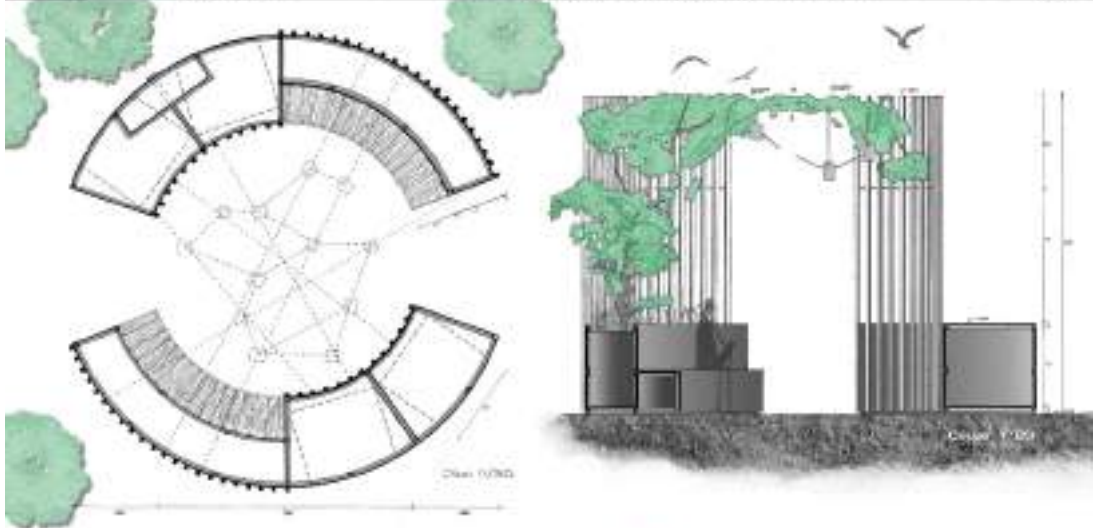
Présent en exposé au sein de l'école, le projet est présenté à la communauté de la ville de Nantes, à la suite d'un atelier de concertation avec les habitants.



TREE-D



ÎLOT DE NATURE



Ce projet de lieu de cohabitation collective a pour premier objectif de permettre à une population urbaine de vivre sans être séparée. Cet objectif premier s'allie avec la volonté de réintégrer de la végétation dans l'espace urbain en offrant aux habitants des espaces de proximité avec la nature, de fraîcheur et de bien-être.

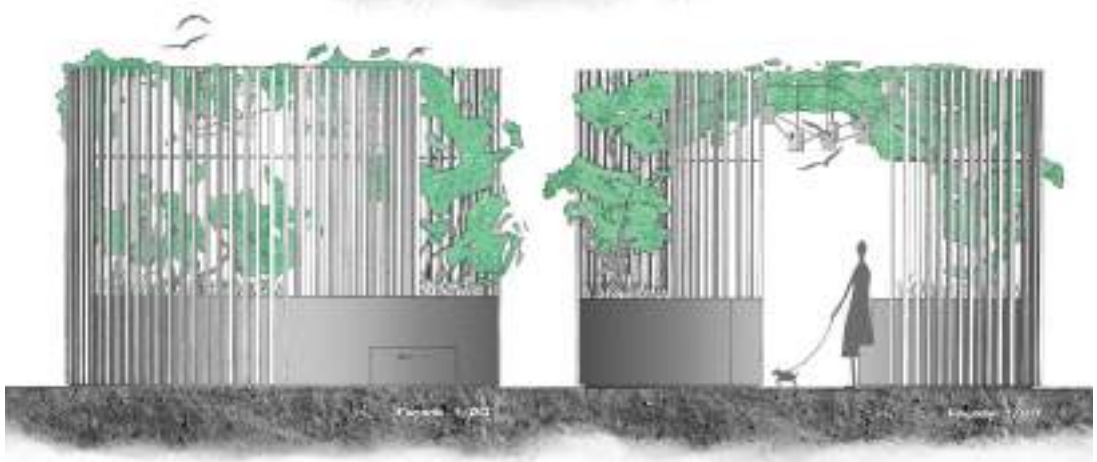
La plate-forme cohabitation compte 2 blocs de logements en 2 faces de module pour une capacité proche des 400 L. Il y a en plus un bloc dédié au stockage de matériel agricole, essentiel pour un cohabitation efficace.

Ce site urbain, de lieu offre deux espaces favorables pour l'habitat de qualité. Ces perspectives visuelles se rejoignent dans les valeurs, éthiques et valeurs de végétation.



Ces modules permettent également d'offrir une végétation et stabiliser le climat par le jeu de volumes végétaux. Cet espace se présente comme un espace ouvert pour l'humain et protégé pour les oiseaux grâce aux plantes qui grimpent sur le bâtiment en face.

Ce projet est conçu pour pouvoir s'implanter dans des lieux urbains. On peut s'imaginer le placer sur une place comme celle de Toulouse, ou dans d'autres situations dans le quartier d'origine. Ce lieu offre une possibilité avec le lieu est d'être donc, pas complètement dépourvu d'histoire et de biodiversité.



ÇA JARDINE

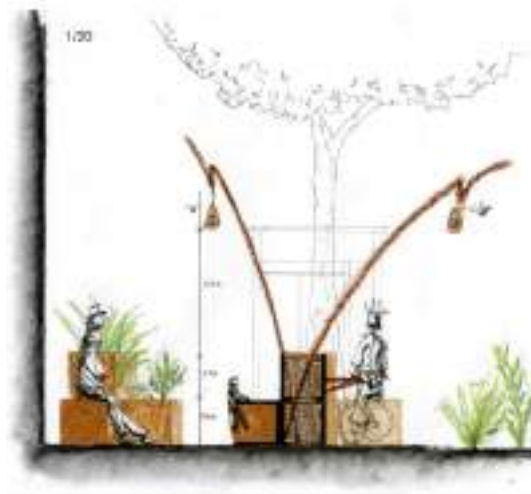


ÇA JARDINE
(OPN) TROISIÈME
COURTY LUCAS

MAISON
DE L'ARCHITECTURE
OCCITANE MÉDITERRANÉE

ENSAIM

PRINTEMPS DES
HIRONDELLES
2022



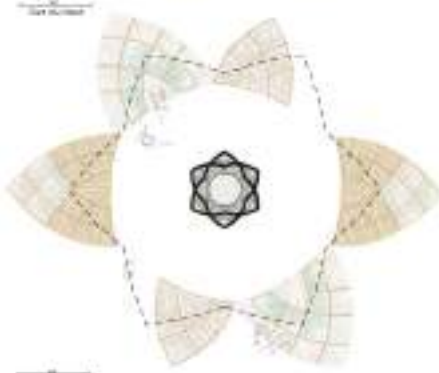


URBAN BAMBOO

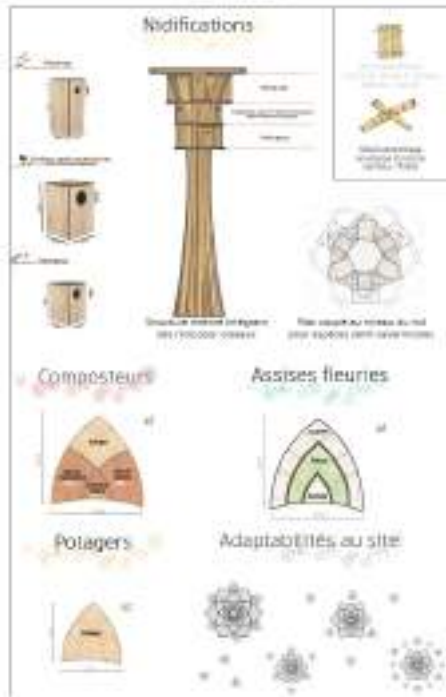


« Ce projet vise à créer un espace public innovant et durable, capable de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'économie locale et l'écologie. L'objectif est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable de s'adapter à l'évolution de la ville et de l'environnement. »

« L'objectif est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable de s'adapter à l'évolution de la ville et de l'environnement. »



« Ce projet vise à créer un espace public innovant et durable, capable de répondre aux besoins de la population tout en favorisant l'économie locale et l'écologie. L'objectif est de créer un lieu de rencontre et de partage, capable de s'adapter à l'évolution de la ville et de l'environnement. »



ARBRES AUX HIROUNDELLES

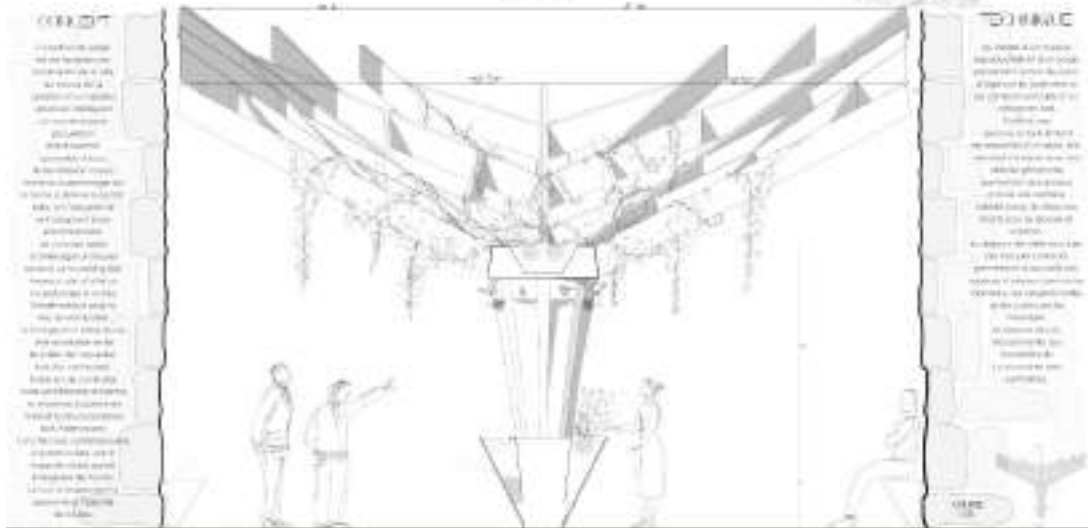


ARBRES AUX HIROUNDELLES
Un espace d'échange et de culture
ARLETTI Romain, HASSOUN Zaid

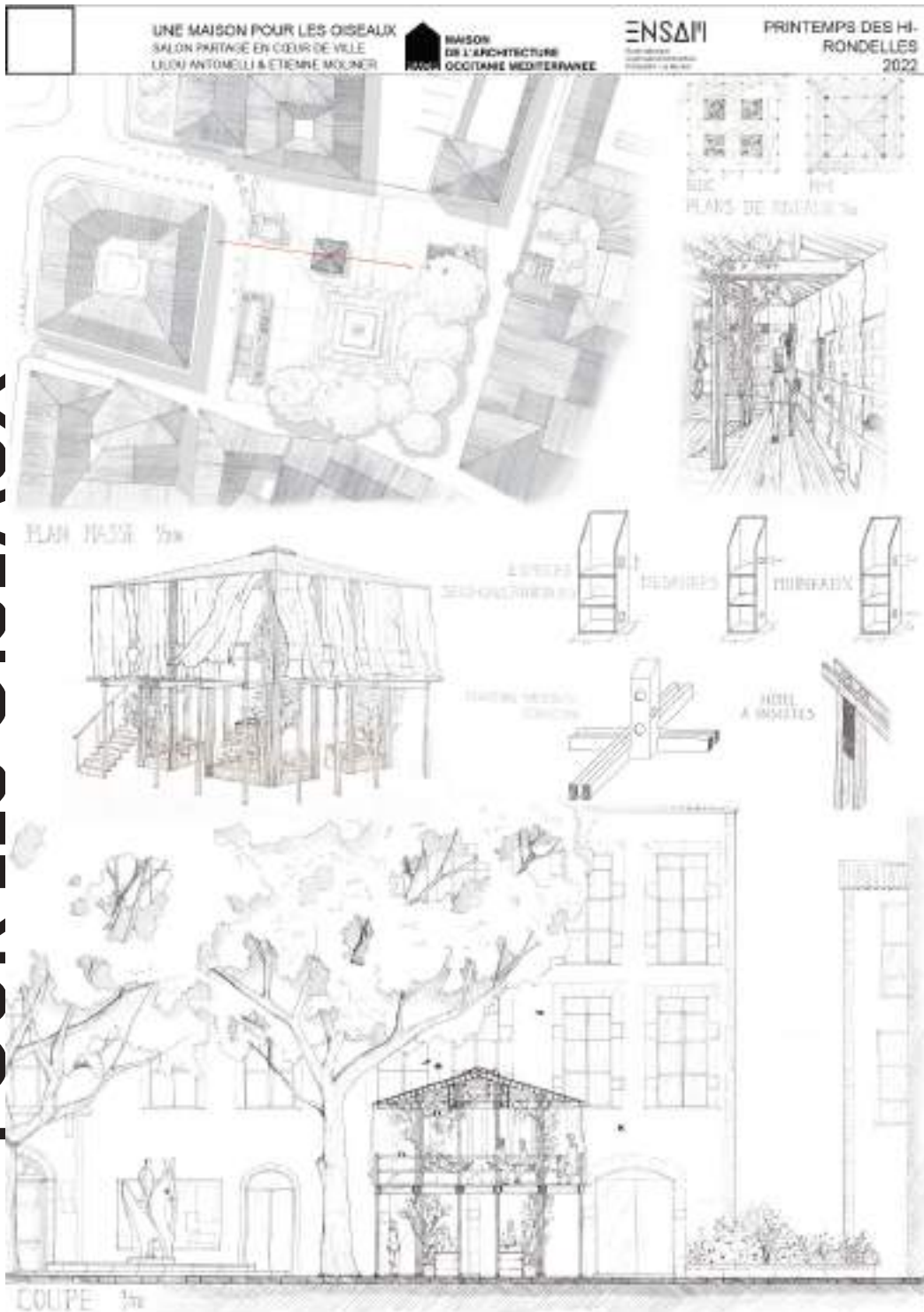
MAISON DE L'ARCHITECTURE OCCITANE MEDITERRANEE

ENSAI
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier

PRINTEMPS DES HIROUNDELLES
2022



UNE MAISON POUR LES OISEAUX





Architectural drawings for the 'Hironnelles' project. The top section shows site maps and a plan view of the 'Plan Ville - HIRONNELLES'. Below this are two main sections: 'Plan de l'Usage - Rue Louis Pasteur - 1/100' and 'Section K01-01 - 1/100'. To the right is a detailed vertical 'Section de Construction'. The bottom left contains six perspective sketches of the building in its urban context, each with a short descriptive paragraph. The bottom right shows a 'Section de Construction' with several callouts detailing structural and material specifications.

MÉLODIE URBAINE



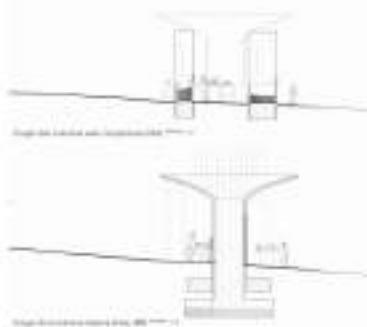
Une micro-architecture pour valoriser la biodiversité en ville.



Des niches pour oiseaux, pour un accueil de la nature en ville



Des colonnes-compoteurs pour une interaction entre la nature rurale et la nature urbaine.

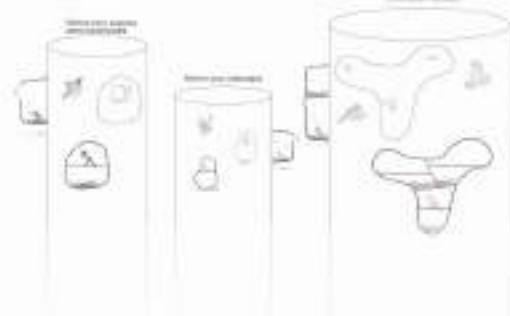


Les niches pour oiseaux sont conçues pour accueillir et protéger les oiseaux, les insectes et les petits mammifères. Elles sont conçues pour être facilement accessibles et visibles pour les habitants de la ville.

Des niches pour oiseaux sont conçues pour accueillir et protéger les oiseaux, les insectes et les petits mammifères. Elles sont conçues pour être facilement accessibles et visibles pour les habitants de la ville.

Les fonctions des colonnes-compoteurs sont de servir de support à la végétation urbaine, de créer un espace public et de favoriser l'interaction entre la nature rurale et la nature urbaine.

Les fonctions des colonnes-compoteurs sont de servir de support à la végétation urbaine, de créer un espace public et de favoriser l'interaction entre la nature rurale et la nature urbaine.

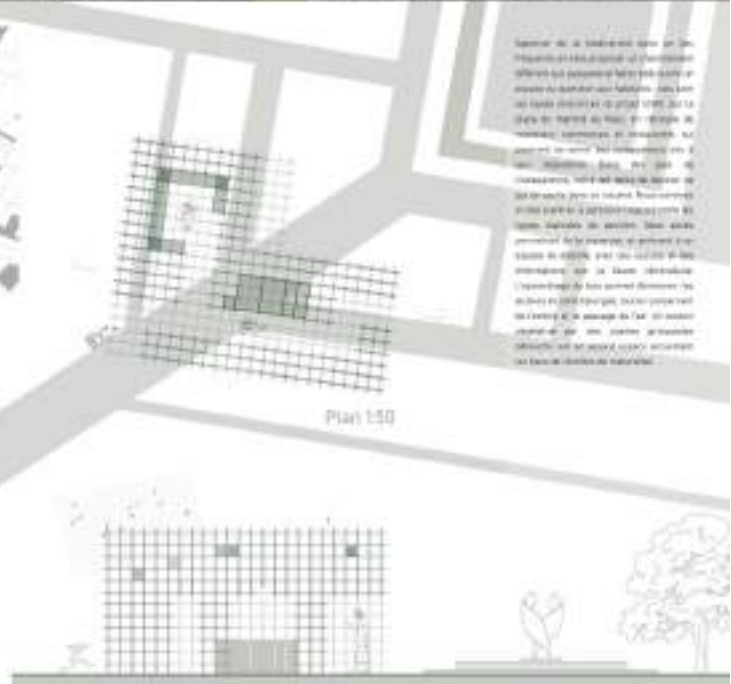


PROJET HONA





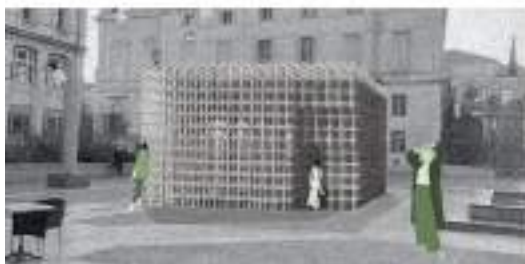
Volumétrie



Plan 1:50



Coupe 1:50



PANGAIA

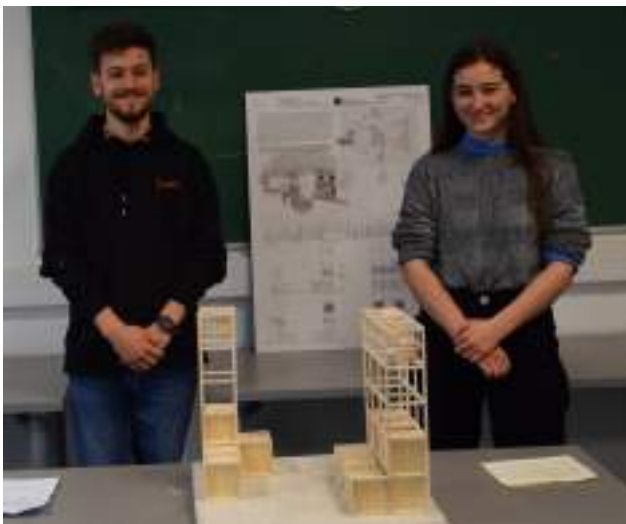
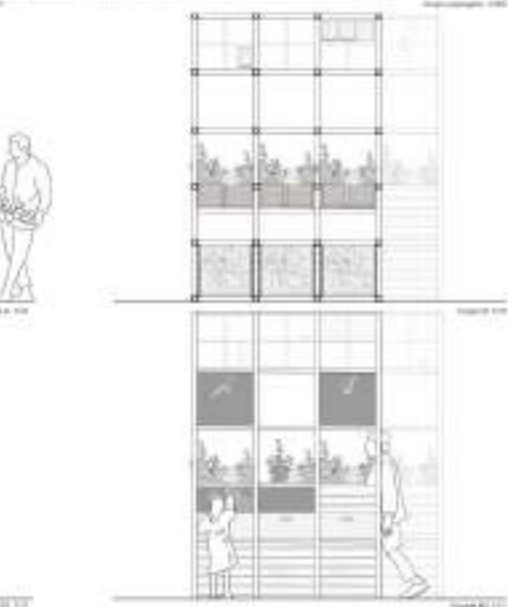
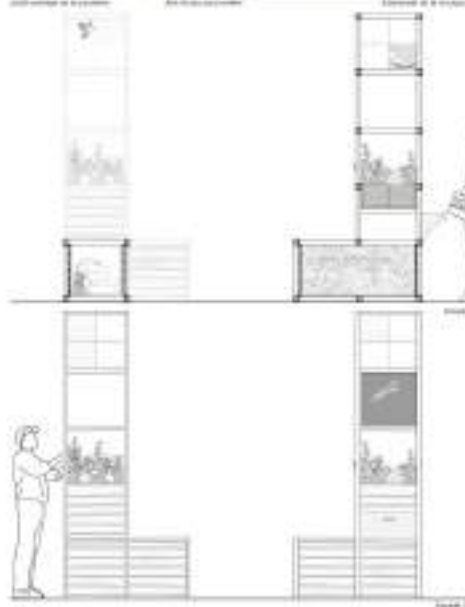
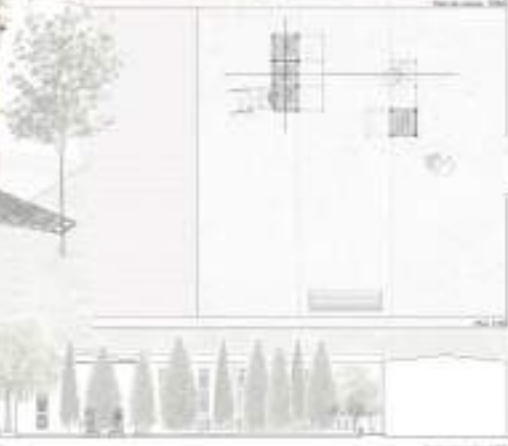


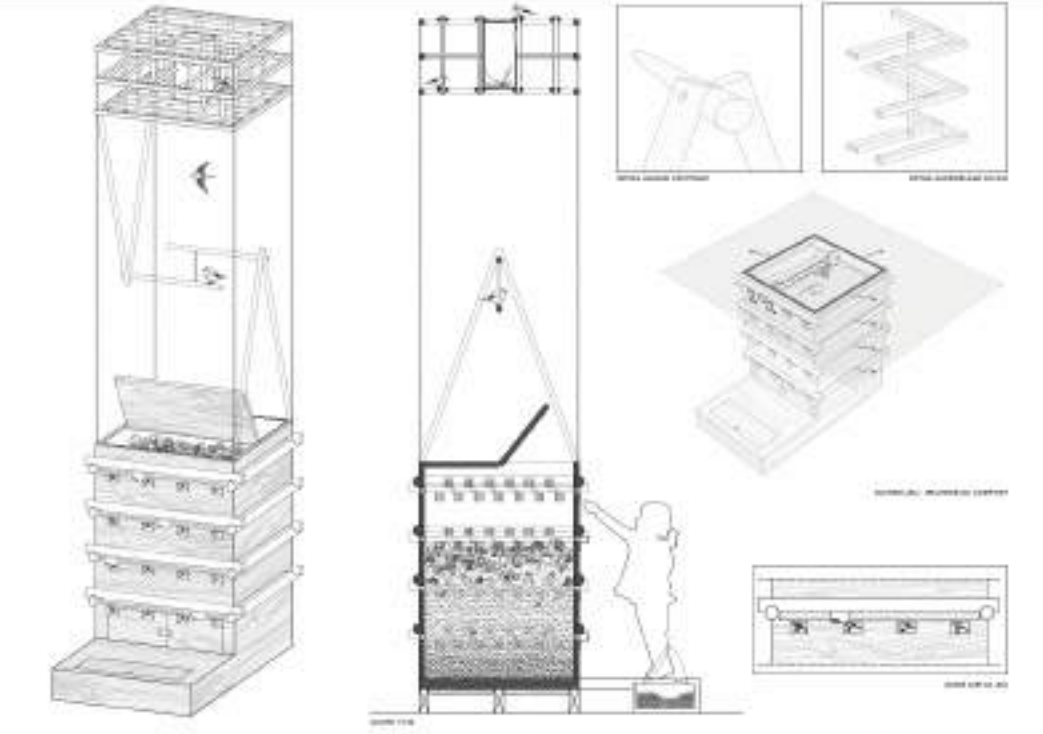
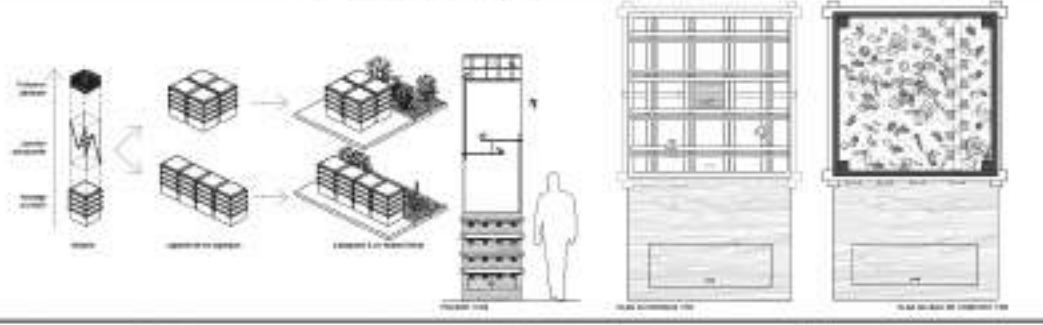
LE SERINGAT



Deux jours durant, nous avons exploré les rues de Montpellier, scruté les coins passés verts et pris note de l'attention particulière aux oiseaux. Nous avons recensé une vingtaine de jardins et potagers particuliers dans la ville. La plupart se situent au centre de courilles closes, mais bénéficient d'un passage régulier des riverains. Les potagers sont parfois bouclés, sont peu ou pas en lumière dans l'espace public. Il nous a donc semblé important de travailler à leur visibilité, tout en leur versant ces jardins et de valoriser directement la réhabilitation de ces adresses. À la recherche des conditions idéales, nous avons observé qu'un buisson avec régulièrement les oiseaux dans notre jardin. Il s'agit du Seringat appelé aussi jardin des goddes. C'est un végétal qui, en hiver, arbore une multitude de branches nues le rendant très dense. Il s'agit d'un emplacement pour nicher, ainsi qu'une protection contre les intempéries et les prédateurs. Un secret, la structure idéale.

À travers notre projet, nous souhaitons sensibiliser aux différents espaces d'oiseaux tout en intégrant un développement durable au quotidien. Ainsi, ce mobilier permettra de valoriser son espace et de valoriser directement nos déchets.





VOLTAGE

L'ENSAM tient à remercier l'ensemble des participants pour leurs propositions de projets de qualité, le jury ainsi que tous les acteurs ayant rendu ce concours possible, notamment la Région Occitanie, le département de l'Hérault et la ville de Montpellier.



CONTACTS

Thierry VERDIER

Directeur de l'ENSAM

thierry.verdier@montpellier.archi.fr

Daniel ANDERSCH

Directeur des études et de la pédagogie

daniel.andersch@montpellier.archi.fr

Lisette VIEIRA

Directrice administrative et financière

lisette.vieira@montpellier.archi.fr

Isabelle AVON

Directrice du développement et de la communication

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

F. 04 67 41 35 07

www.montpellier.archi.fr

ENSAM

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier | La Réunion